



Conseils pour l'application des peintures d'ombrage

L'ombrage des abris de culture est un acte technique qui réclame un véritable savoir faire. En effet, une mauvaise maîtrise de la répartition de la peinture se traduit à court terme par un manque de lumière ou à contrario, par un excès de température. A plus long terme, elle est la cause d'une dégradation prématurée de la peinture qui occasionne un stress thermique et des brûlures par rayonnement direct. C'est pourquoi il est recommandé de confier cette tâche à un opérateur expérimenté.

Pour les chantiers de taille significative, l'application par hélicoptère ou par rampe de pulvérisation autoportée assure à la fois une maîtrise parfaite de la dose / ha et une répartition uniforme de la peinture.

Sur la plupart des chantiers, l'application est effectuée en interne par le personnel de l'exploitation.

Du fait du caractère abrasif des peintures d'ombrage, l'usage d'une buse en céramique est préférable. Cette buse à jet pinceau sera placée à l'extrémité d'une lance reliée à une pompe centrifuge à membrane.

Pour les serres horticoles de plus grande largeur, une buse à jet conique associée à une pompe à piston - qui délivre une pression supérieure - permet de projeter la peinture à une distance plus importante.

Pour une bonne accroche de la peinture, le matériau de couverture doit être propre et sec. Après l'application, un séchage d'une demi-journée par faible hygrométrie est préférable pour assurer une bonne tenue du film de peinture. C'est donc vers le milieu de journée - après évaporation de la rosée et avant un après midi ensoleillé - que les conditions sont les plus favorables.

Les plastiques et les verres neufs sont généralement enduits d'un revêtement antiadhésif. Dans ces situations, un 1er passage rapide à forte dilution permettra de déposer quelques gouttelettes dispersées qui serviront, une fois sèches, d'ancrage à la couche définitive.

Associée à chaque marque de blanc d'ombrage, une grille de préconisations met en correspondance le taux d'ombrage souhaité (pourcentage de la lumière qui est réfléchi par la peinture) avec le taux de dilution dans l'eau. Avec les peintures de la gamme Eclipse par exemple, une dilution de 1 + 5 (1 bidon de peinture ajouté à 5 bidons d'eau) permet d'obtenir un ombrage d'intensité moyenne. Un volume de bouillie de 1000 L/ha au minimum est recommandé pour assurer une bonne couverture.

Peinture de nouvelle génération, TransPAR est sélective des différentes fractions du spectre lumineux. Ce filtre lumineux réfléchit les infrarouges courts et permet ainsi d'abaisser la température dans les mêmes proportions que les blancs d'ombrage. Mais au contraire de ces derniers, TransPAR est perméable au rayonnement utile à la photosynthèse et présente par conséquent l'avantage d'un ombrage limité.

Encore plus que pour les blancs d'ombrage, l'efficacité de TransPAR sur la température et les brûlures par rayonnement direct est conditionnée par le respect de sa dose d'utilisation et par une répartition uniforme du film de peinture.

LIMITES DE RESPONSABILITE: Les données annoncées sont basées sur des résultats généralement constatés. Il appartient à l'utilisateur de tester et vérifier qu'il obtient des résultats satisfaisants selon ses conditions d'exploitation. Les informations figurants sur ce document ne sont pas exhaustives : prendre connaissance de la fiche technique et fiche de données de sécurité avant toute utilisation.

0008-310T-002FR



SUDLAC

1, rue Gaston Monmousseau
38 130 ECHIROLLES-France

Tel : +33 (0)4 76 23 20 54

Fax : +33 (0)4 76 09 34 15

Email : sudlac@sudlac.com